



BILAN DES FORMATIONS EN EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT ANNEE 2020

Comité Régional d'Education pour la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur
178 cours Lieutaud- 13006 Marseille
Tél : 04 91 36 56 95
cres-paca@cres-paca.org - www.cres-paca.org

Sommaire

I. CONTEXTE	3
II. LES FORMATIONS PROPOSEES PAR LE CRES EN 2020	4
1. Programmes des différentes formations proposées	4
a. Formation n°1 : « Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique »	4
b. Formation n°2 : « La dimension psychosociale en éducation thérapeutique » ..	6
c. Formation n°3 : « L'entretien motivationnel »	6
d. Formation n°4 : « La coordination d'un programme éducatif »	6
e. Formation n°5 : « La vie affective et sexuelle dans une démarche ETP »	7
2. Profil des intervenants	8
3. Documentation	8
4. Evaluation	8
5. Participants	9
III. ACTIVITE ET RESULTATS DES EVALUATIONS	10
1. Formation n°1 : « Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique »	10
3. Formation n°3 : « L'entretien motivationnel »	12
4. Formation n°4 : « La coordination d'un programme éducatif »	13
5. Formation n°5 : « La vie affective et sexuelle dans une démarche d'ETP »	14
IV. SYNTHESE	16

I. CONTEXTE

On estime à ce jour que près de 20% de la population française soit 15 millions de personnes sont atteintes d'une maladie chronique et que 88% des décès en France sont dus à ces pathologies. Leurs prises en charge sont donc devenues un enjeu tant du point de vue du coût qu'elles engendrent que de leurs impacts sur la qualité de vie des personnes qui en sont atteintes.

L'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) qui « vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique¹ » est alors apparue comme un moyen de répondre à ces enjeux.

Au niveau national, c'est en 2007 avec le *Plan pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques 2007-2011* et la création d'un guide méthodologique que le développement de l'ETP a été recommandé.

Plus tard, en 2010, la loi HPST a donné un cadre législatif à l'ETP en précisant que « l'éducation thérapeutique s'inscrit dans le parcours de soins du patient » et qu'« elle a pour objectif de rendre le patient plus autonome en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie ». De plus elle précise que pour être mis en œuvre, les programmes d'ETP doivent être d'une part conformes à un cahier des charges national et d'autre part autorisés par les Agences Régionales de Santé (ARS).

En 2013, le décret n°2013-449 du 31 mai est venu compléter et préciser les compétences requises pour la dispense et la coordination de l'ETP. Puis en 2015, l'arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes vient modifier l'arrêté du 2 août 2010. Et enfin en 2021 avec le décret du 31 décembre 2020 relatif aux programmes d'éducation thérapeutique du patient.

En région, l'ETP est intégrée dans le Schéma Régional de Prévention de l'ARS dans le plan d'action « Personnes atteintes de maladies chroniques » afin d'éviter l'apparition de complications des maladies chroniques. Le développement de l'ETP est fortement encouragé en ambulatoire, en assurant un maillage territorial, sur des pathologies prioritaires : diabète, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires chroniques, insuffisance rénale chronique, VIH-SIDA, troubles psychotiques, obésité.

Le CRES propose depuis 2009 des formations à l'ETP. Ces formations permettent de répondre à une demande croissante et en 2015 permettent de répondre à de nouvelles demandes de la part des professionnels concernant l'entretien motivationnel, la coordination ou encore les compétences psychosociales.

¹ OMS, 1996

II. LES FORMATIONS PROPOSEES PAR LE CRES EN 2020

En 2020, le CRES a proposé six types de formations en rapport avec l'ETP :

- Formation n°1 : « Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique » (42h)
- Formation n°2 : « La dimension psychosociale en éducation thérapeutique » (14h)
- Formation n°3 : « L'entretien motivationnel » (14h)
- Formation n°4 : « La coordination d'un programme éducatif » (40h)
- Formation n°5 : « La vie affective et sexuelle dans une démarche ETP » (14h)

Au total en 2020, 38 sessions ont été organisées : 24 sessions « Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique », 4 sessions « La dimension psychosociale en éducation thérapeutique », 6 session « L'entretien motivationnel », 2 sessions « La coordination d'un programme éducatif », 2 sessions « La vie affective et sexuelle dans une démarche ETP ».

1. Programmes des différentes formations proposées

a. Formation n°1 : « Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique »

Cette formation, conformément à l'arrêté du 14 janvier 2015¹ relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient, s'appuie sur les contenus et les objectifs pédagogiques définis par l'Organisation mondiale de la santé dans ses recommandations « Education thérapeutique du patient : programmes de formation continue pour les professionnels de soins dans le domaine de la prévention des maladies chroniques »².

La formation dure 42 h et est répartie sur 6 journées, en général scindée en 2 sessions de 3 jours chacune. Dans certains cas 3 sessions de 2 jours chacune ont pu être organisées afin de répondre aux contingences des participants. La formation permet la délivrance d'un **certificat d'acquisition des compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient ainsi qu'une attestation de présence.**

Le programme de formation est affiné à partir des attentes des participants qui sont recueillies lors de la première rencontre avec le groupe. Le programme est ensuite adapté et réajusté au fur et à mesure de l'avancée du groupe.

Présentation de la formation et recueil des attentes

¹ Arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient

² Rapport, Organisation mondiale de la santé (OMS), Education thérapeutique du patient. Programmes de formation continue pour les professionnels de santé dans le cadre de la prise en charge des maladies chroniques. Rapport d'un groupe de travail de l'OMS, OMS, 1998, 59 p.

- Identifier les compétences déjà acquises par les participants en matière d'éducation thérapeutique et leurs attentes vis-à-vis de la formation.

ETP : Définition, représentations et pratiques

- Mettre en évidence les représentations qu'ont les participants de l'éducation du patient.
- Analyser les pratiques éducatives actuelles des participants, leurs points forts et leurs points faibles, en référence :
 - o à la perception qu'ils en ont
 - o aux recommandations en matière d'éducation thérapeutique
- Connaître les principales étapes de la démarche éducative.
- Connaître le contexte législatif et réglementaire de l'éducation thérapeutique.

La maladie chronique du patient : vécu et comportements

- Comprendre ce que représente l'irruption de la maladie chronique dans une vie.
- Les éléments qui influencent les comportements des patients vis-à-vis de leur maladie et de leur santé.

Communication, relation, motivation

- La mobilisation des compétences relationnelles de base facilitant l'expression du patient.
- Comment aider le patient à construire sa motivation au changement.

Le bilan éducatif partagé (ou diagnostic éducatif)

- Le bilan éducatif partagé (ou diagnostic éducatif). Comment recueillir auprès d'un patient les informations nécessaires à la mise en place d'une démarche d'éducation thérapeutique. Comment l'aider à exprimer ce qu'il sait, ce qu'il pense, ce qu'il ressent...
- Identifier les techniques adaptées à l'exploration des différentes dimensions du bilan éducatif partagé.
- Élaboration d'un programme personnalisé d'éducation thérapeutique à partir des priorités du patient.

L'apprentissage et la pédagogie

- Les conditions qui favorisent l'apprentissage.
- La construction de séquences d'apprentissage en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être.

L'animation de séance collective

- L'animation de séance collective. Les compétences de l'animateur, la gestion d'un groupe de patients...
- La découverte et l'utilisation d'outils pédagogiques. Porter une analyse critique sur un outil en éducation du patient.

Evaluation et qualité des programmes d'ETP

- L'évaluation en éducation thérapeutique.
 - o Les représentations de l'évaluation

- Apport méthodologique sur l'évaluation
- Élaboration de protocole et d'outils
- Les critères de qualité d'un programme d'éducation thérapeutique.
- La méthodologie et l'écriture d'un projet d'éducation thérapeutique à partir du cahier des charges de l'ARS.

b. Formation n°2 : « La dimension psychosociale en éducation thérapeutique »

Ces sessions sont accessibles gratuitement aux professionnels, le projet étant financé depuis 2017 dans le cadre du FIR de l'ARS PACA.

Au terme de la formation les professionnels seront en mesure :

- D'analyser les éléments des champs psychologiques et sociaux ayant une influence sur le vécu du patient,
- De favoriser l'expression des dimensions psychosociales dans le discours du patient et mieux savoir les repérer,
- De développer les compétences psychosociales des patients lors des activités éducatives individuelles ou collectives,
- D'évaluer le développement des compétences psychosociales des patients à l'issue de la démarche éducative,
- De découvrir et s'entraîner à utiliser les outils de la mallette pédagogique sur les compétences psychosociales.

c. Formation n°3 : « L'entretien motivationnel »

À la fin de la session de formation, les participants auront développé des compétences permettant d'expérimenter différents styles relationnels favorisant le changement chez le patient. Cette formation fait particulièrement appel aux jeux de rôle et aux capacités des participants à mettre en scène leurs situations professionnelles.

Objectifs pédagogiques :

- 1- Définir les principes fondamentaux de l'entretien motivationnel
- 2- Comprendre et utiliser la balance décisionnelle et l'ambivalence du patient face à un changement
- 3- Identifier les résistances, les discours changement et savoir comment les utiliser
- 4- Soutenir la motivation du patient
- 5- Négocier un plan de changement avec le patient

d. Formation n°4 : « La coordination d'un programme éducatif »

Cette formation s'appuie sur le décret n° 2013-449 du 31 mai 2013 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient ainsi que

l'arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement.

La formation est élaborée à partir du Référentiel de compétences pour coordonner un programme d'ETP¹.

La formation est d'une durée de quarante heures, est donnée lieu à la délivrance d'un **certificat d'acquisition des compétences requises pour coordonner l'éducation thérapeutique du patient ainsi qu'une attestation de présence.**

Finalités :

A la fin de la session de formation, les participants seront capables d'assurer la coordination (depuis la conception, la mise en œuvre, jusqu'à l'évaluation, le suivi et la valorisation) d'un programme d'éducation thérapeutique.

Objectifs pédagogiques :

- Analyser son contexte de travail, les freins et leviers au développement de l'ETP
- Travailler en partenariat avec les associations de patient
- Analyser, faire évoluer, créer des méthodes éducatives, des outils pédagogiques
- Optimiser le suivi, la traçabilité et la gestion du projet
- Mieux prendre en compte l'évaluation annuelle et quadriennale pour améliorer son projet
- Communiquer avec les professionnels du parcours de soin et faire connaître son programme

e. Formation n°5 : « La vie affective et sexuelle dans une démarche ETP »

Finalités

À la fin de la session de formation, les participants auront développé des compétences permettant d'adopter une posture éducative favorable pour évoquer les sujets de la vie affective et sexuelle à chaque étape d'un programme d'ETP.

Objectifs pédagogiques

- Identifier ses craintes et limites pour aborder la question de la vie affective et sexuelle dans le cadre de l'ETP ;
- Analyser ses propres représentations et croyances autour de la vie affective et sexuelle, et plus particulièrement celles des patients atteints de maladie chronique ;
- Savoir recueillir les besoins des patients sur cette question et élaborer un programme d'ETP adapté ;
- Développer une posture éducative favorable à l'abord de la question de la vie affective et sexuelle ;

¹ Référentiel de compétences pour coordonner un programme d'ETP. Document complémentaire à l'annexe n°2 de l'arrêté du 31 mai 2013 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient. INPES, juin 2013.

- Découvrir et expérimenter des techniques de communications et d'animations pour ouvrir les échanges sur cette question en individuel ou en groupe.

2. Profil des intervenants

Treize formateurs spécialisés en ETP sont intervenus en 2020. La diversité de leurs parcours, leur expérience et leur professionnalisme ont permis au CRES d'offrir aux participants des formations de qualité :

- **Anne Brozetti**, Coordinatrice du réseau Audiab
- **Catherine Corbeau**, Médecin, coordonnateur d'un programme d'éducation thérapeutique, Montpellier
- **Alain Deccache**, Professeur émérite santé publique, Université Catholique de Louvain
- **Virginie Demdoux**, Cadre de santé, formateur IFMS, Nîmes
- **Manuel Do O Gomes**, Psychopraticien
- **Aurore Lamouroux**, Docteur en psychologie sociale de la santé, Marseille
- **François Martin**, Pneumologue, Médecin de Santé Publique, Chartres
- **Vanessa Peze**, Doctorante en psychologie sociale, Marseille
- **Isabelle Puech-Samson**, Pharmacienne, Montpellier
- **Isabelle Pourrat**, Médecin coordonnateur ETP, Pégomas
- **Paulette Sapienza**, Infirmière en éducation à la santé, CRES PACA
- **Benoît Saugeron**, Formateur et Chargé de projets, CRES PACA
- **Pierre Sonnier**, Pharmacien, et Chargé de projet, CRES PACA

3. Documentation

En cours de formation n°1, Stéphanie Marchais, documentaliste spécialisée en ETP présente durant 1h environ les ressources disponibles et propose une sensibilisation à la recherche documentaire en ETP, elle se tient ensuite à la disposition des participants pour les accompagner dans leurs recherches.

Le dossier documentaire, remis à chaque participant a été actualisé et comprends plusieurs parties :

- Une partie dédiée à l'historique et à la définition de l'ETP
- Une partie concernant la relation soignant-soigné
- Quelques éléments nécessaires à la mise en pratique (cadre législatif, compétences requises, évaluation)

4. Evaluation

A la fin de chaque session de formation, les participants remplissent en ligne un questionnaire d'évaluation afin de recueillir les appréciations des participants sur celle-ci.

Les formateurs et les commanditaires remplissent eux aussi un questionnaire d'évaluation. Toutes les données sont hébergées sur le site « SurveyMonkey » et analysées à l'aide d'Excel.

5. Participants

461 personnes ont participé aux sessions de formation en 2020.

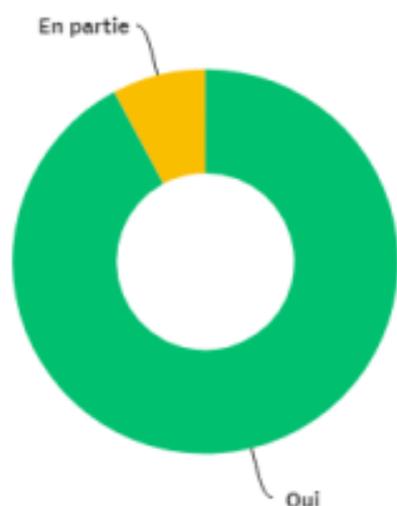
L'immense majorité des participants viennent de la région Paca.

III. ACTIVITE ET RESULTATS DES EVALUATIONS

1. Formation n°1 : « Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique »

De janvier à décembre 2020, 24 formations ont été organisées :

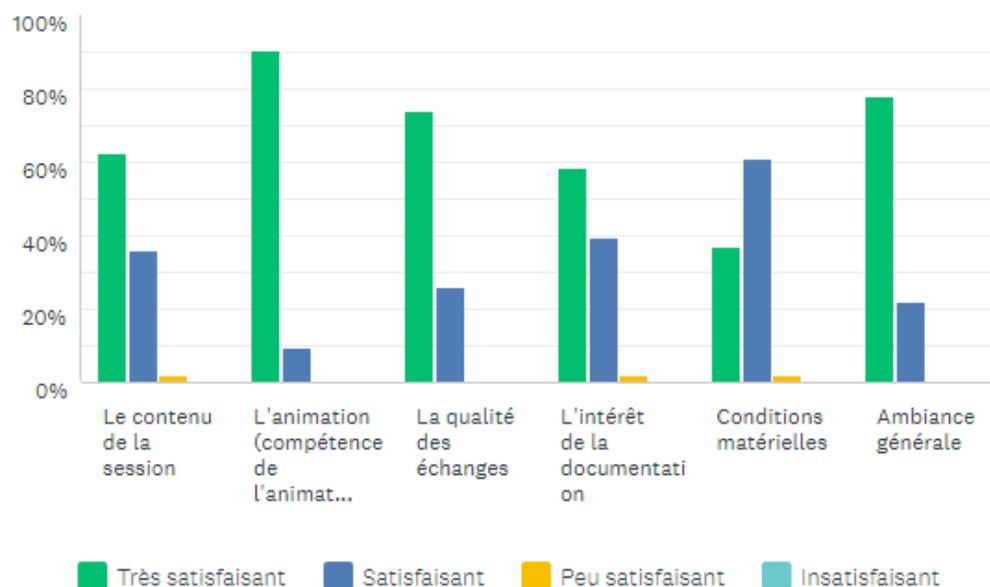
- 6 formations au CRES PACA sur inscription individuelle.
- 18 formations sur site, à la demande



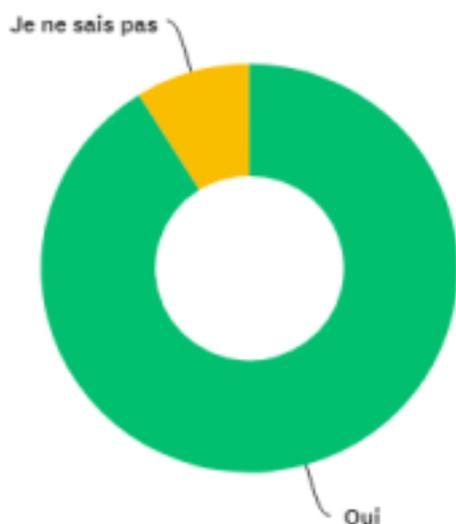
Etes vous satisfait de la formation à laquelle vous avez participé?

Concernant l'ensemble des formations, près de 93 % des participants sont satisfaits. Environ 7 % sont partiellement satisfaits aucune personne ne déclare ne pas être satisfait par la formation.

Indiquez votre niveau de satisfaction concernant :



Conseilleriez-vous cette formation à d'autres personnes?

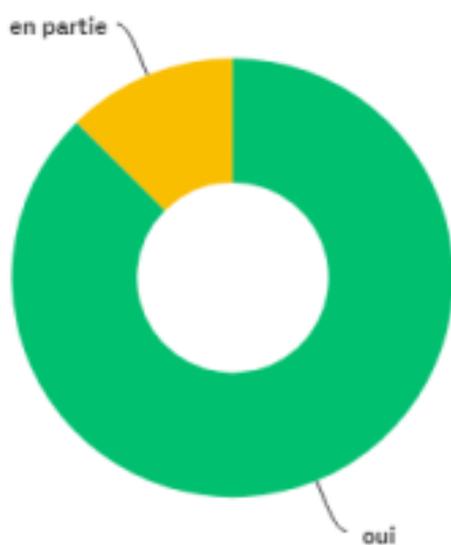


2. Formation n°2 : « La dimension psychosociale en éducation thérapeutique »

De janvier à décembre 2020, 4 formations ont été organisées :

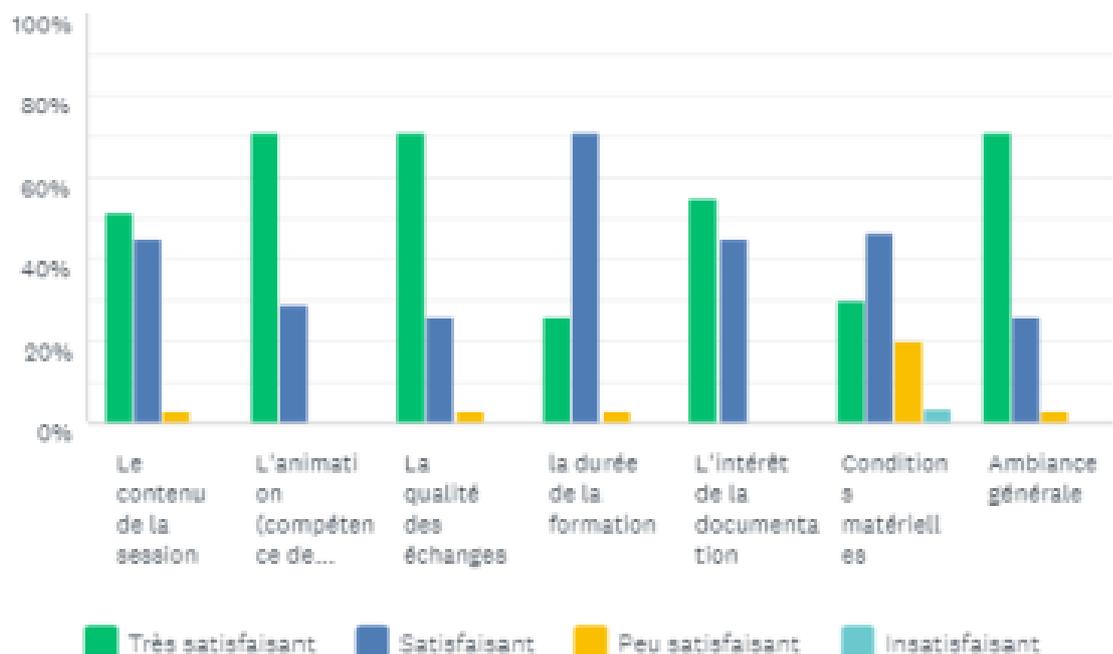
- 2 formations au CRES PACA sur inscription individuelle.
- 2 formation sur site

êtes-vous satisfait de la formation ?



Conseilleriez-vous cette formation à d'autres personnes?



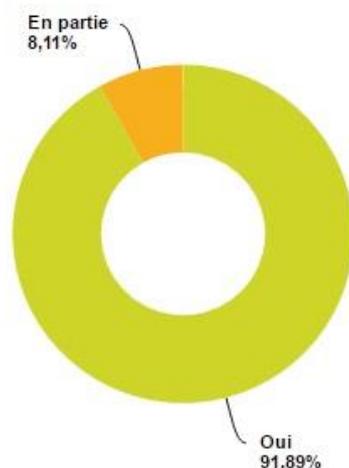


3. Formation n°3 : « L'entretien motivationnel »

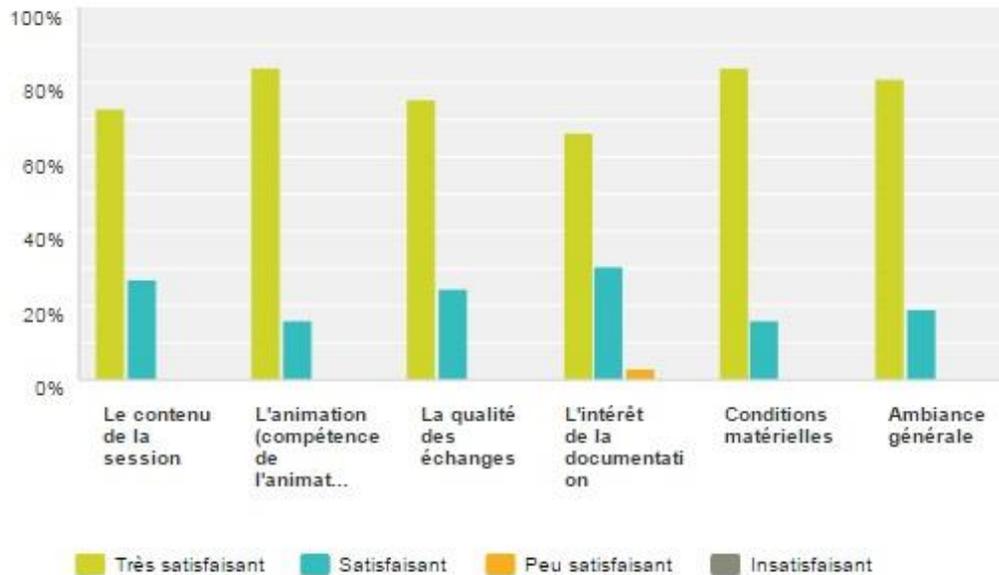
De janvier à décembre 2020, 6 formations ont été organisées :

- 1 formation au CRES PACA sur inscription individuelle.
- 5 formations sur site dans le cadre du dispositif « Mois sans tabac »

Cette formation a-t-elle répondu à vos attentes ?



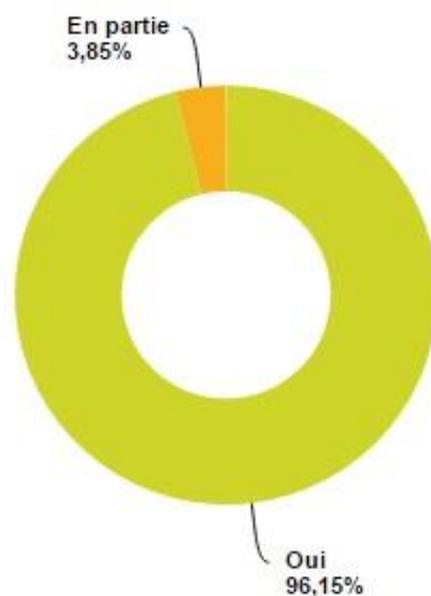
Indiquez votre niveau de satisfaction concernant :



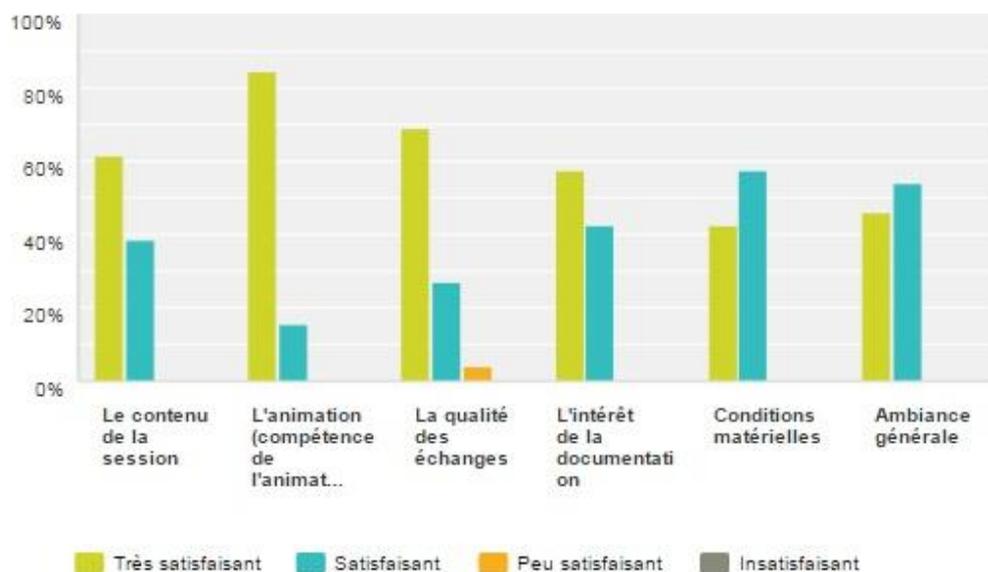
4. Formation n°4 : « La coordination d'un programme éducatif »

De janvier à décembre 2020, 2 formations ont été organisées :
- 2 formations au CRES PACA sur inscription individuelle.

La session que vous venez de suivre a-t-elle répondu à vos attentes ?



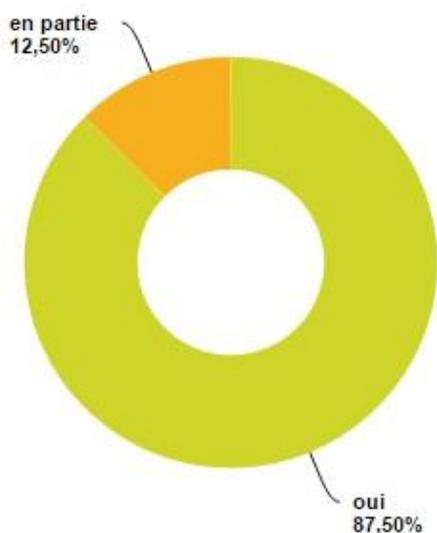
Indiquez votre niveau de satisfaction concernant :



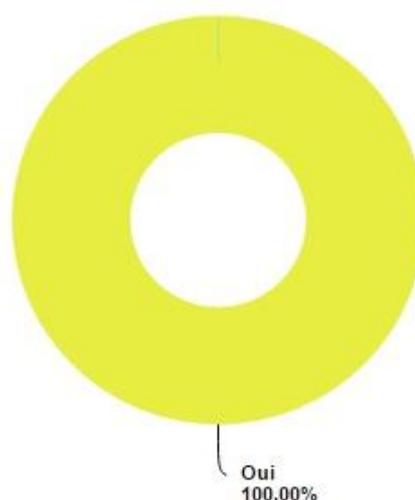
5. Formation n°5 : « La vie affective et sexuelle dans une démarche d'ETP »

De janvier à décembre 2020, 2 formations ont été organisées :
 - 2 formations au CRES PACA sur inscription individuelle.

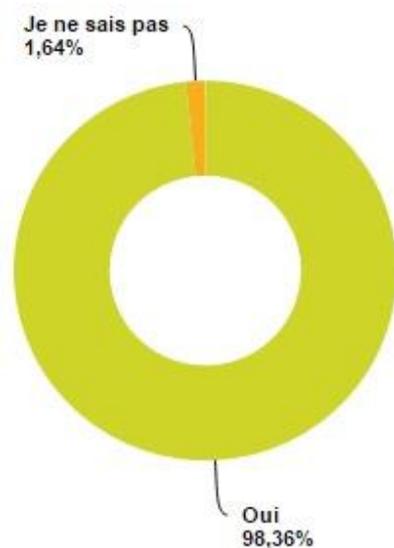
êtes-vous satisfait de la formation ?



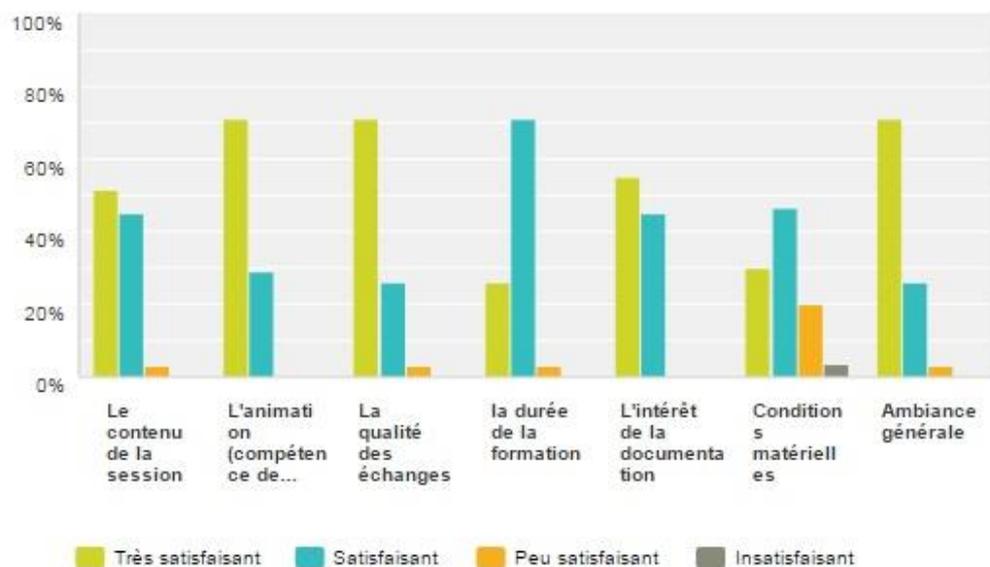
Conseilleriez-vous cette formation à d'autres personnes ?



Conseilleriez-vous cette formation à d'autres personnes?



Indiquez votre niveau de satisfaction concernant :



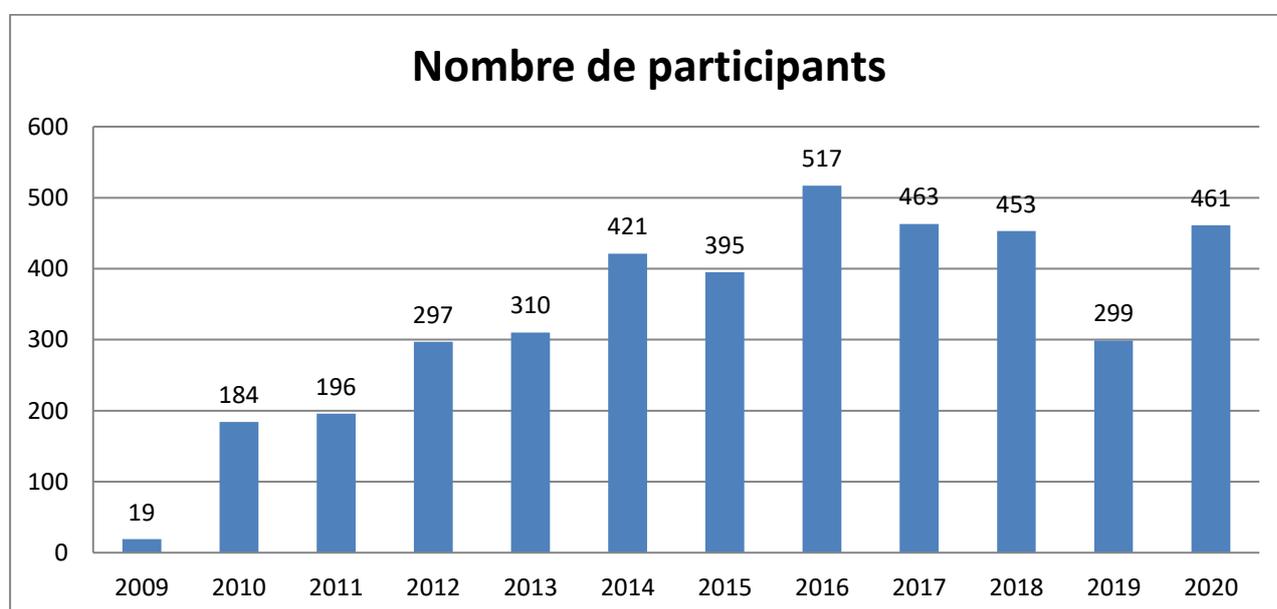
6. Formation SYNTHÈSE

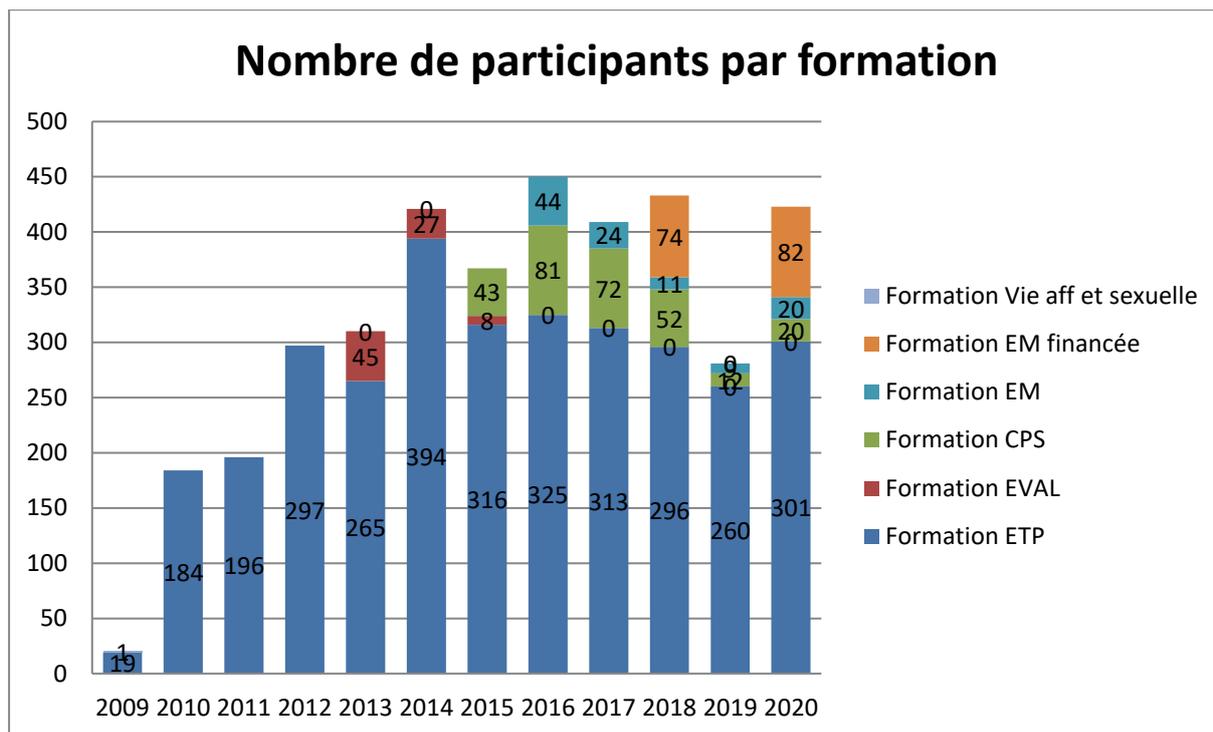
Dès la fin de l'année 2009, le CRES s'est engagé à assurer la formation à l'ETP de professionnels de santé.

Après 10 années d'exercice, ce sont plus de 4000 participants qui ont été formés par le CRES à l'ETP avec une participation équivalente d'une année sur l'autre les dernières années ; sauf en 2019 où la crise sanitaire a perturbé l'activité de formation.

En 2020, 461 personnes ont participé aux sessions de formations.

Le nombre de sessions de formation réalisées est de 38 en 2020.





Les professionnels ayant participé aux formations sont très majoritairement originaires des 6 départements de la région PACA avec une prépondérance de professionnels des Bouches-du-Rhône.

Les formations ETP sont donc un investissement important pour le CRES en terme de déplacement, mais aussi en terme de temps dédié à ces formations. En effet, pour l'année 2020, ce sont 13 formateurs qui ont animé 187 jours de formation. Avec 2 formateurs cumulant à eux seuls 95 jours de travail en formation.